



PETITE-RIVIÈRE
SAINT-FRANÇOIS

L'ÉCHO DE PETITE-RIVIÈRE SEPTEMBRE 2026



AU PROGRAMME CE MOIS-CI

Bon à savoir	2
Infos communautaires	3
Offre d'emploi	9
Service Incendie	10
Avis - Travaux publics	12
F.A.D.O.Q.	13
Événements	14
Conseil municipal	18

BON À SAVOIR



Numéro d'urgence lorsque les bureaux sont fermés:

418-760-1050
composez le 9



Horaire bibliothèque

Lundi et Mercredi 18h à 19h30



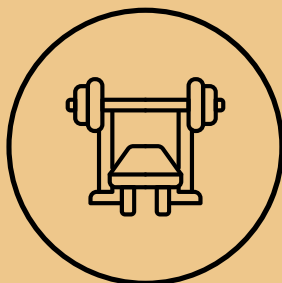
Versements de taxes 2026:

- 17 mars
- 15 avril
- 15 mai
- 16 juin
- 15 juillet
- 16 septembre



Location de salle

Pour effectuer une location de salle, communiquez avec nous au info@petiteriviere.com ou par téléphone au 418-760-1050 poste 6100.



Heures d'ouverture

Le centre d'entraînement est situé au sous-sol de l'École Saint-François (9 rue du Couvent)

Horaire régulier

Lundi au vendredi : 6h à 7h45 et de 16h à 22 h
Samedi et dimanche : 6h à 22 h

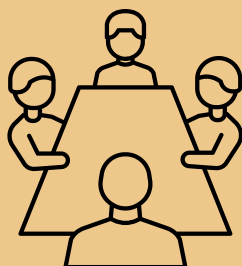
HORAIRE ESTIVAL (24 juin au 25 août)
Tous les jours : 6h à 22h



Dates de tombée - comité consultatif en urbanisme (CCU)

- 9 janvier
- 6 février
- 6 mars
- 10 avril
- 8 mai
- 12 juin
- 10 juillet
- 7 août
- 7 septembre
- 9 octobre
- 6 novembre
- 4 décembre

Les documents seront analysés par les élus lors de la séance du conseil le mois suivant.



Tenue des séances ordinaires du conseil municipal

- 13 janvier
- 10 février
- 10 mars
- 14 avril
- 12 mai
- 09 juin
- 14 juillet
- 18 août
- 08 septembre
- 13 octobre
- 10 novembre
- 08 décembre



INFO COMMUNAUTAIRE



Le service de transport citoyen avec le Train de Charlevoix est encore disponible!

Que ce soit pour une sortie à Baie-Saint-Paul, une visite aux Éboulements, à Saint-Irénée ou à La Malbaie, le train représente une alternative pratique, accessible et durable à l'automobile.

Plus qu'un train touristique, un véritable moyen de transport pour notre communauté!

Consultez la page « Train de Charlevoix » au petiteiriviere.com pour connaître les horaires, les destinations desservies et la procédure pour obtenir vos billets gratuits.

Ce service est offert jusqu'au 15 novembre 2026, en fonction de la saison régulière du train.



Horaires du café à la Coopérative de Solidarité l'Affluent

Septembre jusqu'à lundi 12 octobre (action de grâce)	13 octobre au 1 novembre
---	--------------------------

Dimanche 8h-16h

Lundi 8h30-16h

Mardi fermé

Mercredi fermé

Jeudi 8h-17h

Vendredi 8h-17h

Samedi 8h-17h

Dimanche 9h-16h

Lundi fermé

Mardi fermé

Mercredi fermé

Jeudi 9h-16h

Vendredi 9h-16h

Samedi 9h-16h

Fermé ensuite. Réouverture prévue mi-février.



Croquis Charlevoix Sketching vous donne rendez-vous pour une nouvelle sortie créative !

Le samedi 19 septembre à 10 h, les artistes et amateurs de croquis sont invités à se retrouver à la **Ferme Marie-Noëlle Beaulieu**, à Baie-Saint-Paul. Une belle occasion de croquer sur le vif, de photographier les animaux pour de futures créations et de partager un moment entre passionnés.

Tous les médiums et tous les niveaux sont les bienvenus.

Apportez votre lunch, votre chaise et votre carnet de croquis.
Bienvenue à tous !



INFO COMMUNAUTAIRE

Votre avis compte : imaginons ensemble nos parcs et espaces verts de demain!

La Municipalité de Petite-Rivière-Saint-François travaille actuellement à l'élaboration de son Plan directeur des parcs, espaces verts et plein air de proximité, en collaboration avec le groupe BC2.

Cette démarche participative permettra de dresser un portrait de nos installations actuelles, de mieux comprendre les besoins de la population et de planifier les interventions et les améliorations à prioriser au cours des 10 prochaines années.

La parole est d'abord à vous!

Nous invitons les citoyennes et citoyens à prendre environ 5 minutes pour répondre à un court sondage portant sur :

- votre fréquentation des parcs, espaces verts et plateaux sportifs extérieurs;
- votre appréciation des installations et équipements actuels;
- votre vision et vos priorités pour les années à venir.

Le sondage constitue une étape importante d'une démarche participative plus large. Des ateliers avec les différentes parties prenantes et une consultation citoyenne seront également mis en place par la suite afin d'approfondir la réflexion et de contribuer à l'élaboration du Plan directeur.

100 \$ À GAGNER!

Pour vous remercier de votre participation, un certificat-cadeau de 100 \$ à l'Épicerie du village sera tiré parmi les personnes ayant rempli le sondage.

Vous avez jusqu'au 25 septembre pour participer.

Remplissez le sondage ici : <https://fr.surveymonkey.ca/r/ZGDW6P5>

Que vous fréquentiez nos parcs régulièrement, occasionnellement ou très peu, votre opinion est importante.

C'est l'occasion de nous faire connaître vos besoins et vos idées afin que les espaces de demain répondent réellement aux attentes de notre communauté.

Merci de prendre part à la démarche !



INFO COMMUNAUTAIRE

Une belle initiative pour la préservation de notre patrimoine bâti!

La Municipalité de Petite-Rivière-Saint-François est fière de participer financièrement à ce nouveau programme régional d'aide à la préservation et à la restauration du patrimoine immobilier.

La Municipalité y investira un total de 55 000 \$ sur trois ans, soit 25 000 \$ dès cette première année, puis 15 000 \$ pour chacune des deux années suivantes.

Propriétaires de bâtiments anciens à Petite-Rivière-Saint-François, nous vous invitons à découvrir le programme et à vérifier votre admissibilité dans la publication de la MRC de Charlevoix ci-dessous.

Premier appel à projets : du 13 août au 4 octobre 2026.

Programme régional d'aide financière à la préservation et à la restauration du **PATRIMOINE IMMOBILIER**



Vous êtes propriétaire d'un bâtiment ancien?

CE PROGRAMME EST PEUT-ÊTRE POUR VOUS!

Découvrez les **conditions d'admissibilité** et tous les renseignements essentiels sur notre site Internet.

APPEL À PROJETS
DU 13 AOÛT AU 4 OCTOBRE 2026

Si vous êtes admissibles, vous pouvez déposer une demande d'aide financière pour des travaux visant l'entretien, la préservation ou la restauration de votre immeuble.

BSP Ville de Baie-Saint-Paul



L'ISLE
AUX
COUDRES



PETITE-RIVIÈRE
SAINT-FRANÇOIS

MRC
de Charlevoix

Québec



Belle à voir! Belle à vivre!

INFO COMMUNAUTAIRE

PROJET PILOTE DE CIRCUIT HEBDOMADAIRE

Ce projet propose une bonification de l'offre de transport pour les résident.e.s de Petite-Rivière-Saint-François, avec l'ajout d'un circuit régulier hebdomadaire visant l'accès à certains commerces de Baie-Saint-Paul.

Début du service : 17 septembre 2026

Début des réservations : 10 septembre 2026

Horaire : Départ à 9h les jeudis de la Coopérative de solidarité L'Affluent (1300 Rue Principale) et retour à 12h20 au même endroit (le départ de BSP se fera vers 11h30).

Autres points d'embarquement et de débarquement :

- Hôtel de ville de Petite-Rivière-Saint-François
- Intersection Multi-bois et La Martine

Coût du trajet (aller-retour) : 2 x 7\$ ou 2 x 5,20\$ (à achat de livret de 10 billets)

Points de vente des billets :

- À bord de la navette
- À l'Épicerie du village (1133 Rue Principale)

Les places sont limitées !

Réservation obligatoire par téléphone au 418-400-8080 poste 1 ou par courriel à l'adresse suivante : info@mobilitecharlevoix.ca au moins 24 heures à l'avance. Il est important de laisser un message détaillé concernant votre demande, le service de répartition vous confirmera la ou les places place(s) réservée(s) par retour d'appel.

Informations importantes

Le service n'est pas accessible aux personnes utilisant un fauteuil roulant. Les usager.ère.s doivent être en mesure de monter et de descendre du véhicule de façon autonome, et de transporter eux-mêmes leurs achats.

Besoin d'un soutien financier ?

Des billets de transport sont offerts gratuitement aux personnes en situation de précarité financière. Pour connaître les critères d'admissibilité ou faire une demande, communiquez avec le Centre communautaire Pro-Santé au 418-435-3139.

Pour plus d'information : mobilitecharlevoix.ca



Belle à voir! Belle à vivre!

INFO COMMUNAUTAIRE

Vous êtes une personne proche aidante, vous vivez avec un trouble neurocognitif, vous êtes un intervenant ou vous êtes simplement concerné par les troubles neurocognitifs?

Élisabeth Caron, intervenante sociale, offre des services d'accompagnement dans les MRC de Charlevoix et de Charlevoix-Est.

Elle peut notamment vous accompagner pour :

- mieux comprendre la maladie et ses impacts sur les fonctions cognitives;
- obtenir du soutien, des conseils et des outils pour mieux s'adapter au quotidien;
- mieux comprendre certains comportements et savoir comment intervenir dans le respect de la personne et de ses capacités;
- vous orienter vers les bonnes ressources lorsque nécessaire.

Plusieurs services sont offerts : rencontres individuelles ou familiales, rencontres de groupe, ateliers thématiques, conférences, conseils cliniques pour les intervenants et plus encore.

Des rencontres peuvent également avoir lieu à votre domicile ou dans votre municipalité.

Les services sont gratuits et confidentiels.

418 527-4294, poste 142

Sans frais : 1 866 350-4294

ecaron@societealzheimerdequebec.com

Bureau principal – Maison Mère

63, rue Ambroise-Fafard, local 2220

Baie-Saint-Paul (Québec) G3Z 2J7



CHIEN SOUS CONTRÔLE : UNE RESPONSABILITÉ À NE PAS OUBLIER

Saviez-vous que, dans un endroit public, votre chien doit en tout temps être sous votre contrôle?

Pour assurer la sécurité et le bien-être de tous, un chien doit être tenu au moyen d'une laisse d'une longueur maximale de 1,85 mètre.

De plus, un chien de 20 kg et plus doit porter, en tout temps et attaché à sa laisse, un licou ou un harnais.

Et n'oublions pas la propreté de nos espaces publics!

Chaque propriétaire devrait toujours avoir un sac avec lui afin de ramasser les besoins de son chien. Un petit geste simple qui contribue à garder notre municipalité propre et agréable pour tous.

À retenir : une amende pouvant aller jusqu'à 1 500 \$ peut être imposée.

Pour la sécurité et le bien-être de tous, gardons nos chiens sous contrôle et nos espaces propres!



OFFRE D'EMPLOI

La Municipalité de Petite-Rivière-Saint-François poursuit sa recherche afin de trouver la personne qui viendra compléter son équipe à titre de responsable en urbanisme, environnement et inspection municipale.

Il s'agit d'une belle opportunité de carrière pour une personne rigoureuse, autonome et organisée, qui souhaite contribuer concrètement au développement d'une municipalité en pleine effervescence, dans un milieu de travail stimulant au cœur d'un environnement naturel exceptionnel.

Conditions en bref :

- Salaire : 50,58 \$ à 55,57 \$/h
- Temps complet : 32 h/semaine
- Poste syndiqué
- Assurances collectives, régime d'épargne-retraite avec contribution de l'employeur
- Prime de rétention annuelle de 1 000 \$ à 3 000 \$

Nouvelle date limite pour postuler : 28 septembre 2026

Faites parvenir votre CV à : clemay@petiteriviere.com

À l'attention de Claudia Lemay, directrice générale adjointe

Pour consulter l'offre complète et tous les détails, visitez notre site Web.



 **PETITE-RIVIÈRE
SAINT-FRANÇOIS**

OPPORTUNITÉ DE CARRIÈRE
RESPONSABLE
URBANISME, ENVIRONNEMENT
ET INSPECTION
MUNICIPALE

(Temps complet, 32h/semaine, syndiqué)



Belle à voir! Belle à vivre!

Mise en œuvre de l'équipement et maintien des compétences

Notre équipe a eu l'occasion de mettre en œuvre le nouvel équipement récemment acquis afin d'améliorer notre capacité d'intervention lors de débuts d'incendies de forêt et de feux de broussailles.

Ce printemps, quelques-uns de nos pompiers ont eu la chance de recevoir une formation offerte par la SOPFEU, leur permettant d'acquérir de nouvelles connaissances et des bases opérationnelles pour ce type d'intervention. Dimanche dernier, ils ont pu à leur tour partager ces connaissances avec d'autres membres du service incendie tout en se familiarisant avec les nouveaux équipements.

Former nos pompiers, ce n'est pas seulement ajouter de nouvelles compétences : c'est aussi leur donner les connaissances, les méthodes de travail et les outils nécessaires pour intervenir de façon sécuritaire et efficace.

Comme organisation, investir dans la formation et dans des équipements adaptés contribue également à mobiliser et motiver notre équipe, tout en maintenant les compétences de chacun à jour.



CALENDRIER DE COLLECTE

PETITE-RIVIÈRE-ST-FRANÇOIS

INCLUANT LE CHEMIN DE LA MARTINE, SECTEUR BAIE-SAINT-PAUL ET LA ROUTE 138
DU CROISEMENT DE LA MARTINE VERS PETITE-RIVIÈRE-SAINT-FRANÇOIS.

2026

JOURNÉES DE COLLECTE

**ORDURES:
MARDI**

**RÉCUPÉRATION:
MERCREDI**

**COMPOST:
JEUDI**

**COLLECTE REMISE
AU JOUR
OUVRABLE SUIVANT**

COLLECTES SUR RÉSERVATION SEULEMENT:

 Résidus verts, réservez avant
le 7 mai et le 29 octobre

 Encombrants, réservez avant
le 28 mai et le 17 septembre

GUIDE DU TRI

Déchets

Les matières mélangées
et autres objets.

IMPORTANT Aucun résidu de
cuisine ne doit s'y retrouver.



Récupération

Contenants, emballages et
imprimés.

Compost

Les résidus de cuisine,
de jardin et le papier et
le carton souillé.

IMPORTANT Déposer les
matières en vrac dans le
bac ou dans des sacs en
papier brun.



JANVIER

L	M	M	J	V
			1	2
5	6	7	8	9
12	13	14	15	16
19	20	21	22	23
26	27	28	29	30

FÉVRIER

L	M	M	J	V
2	3	4	5	6
9	10	11	12	13
16	17	18	19	20
23	24	25	26	27

MARS

L	M	M	J	V
2	3	4	5	6
9	10	11	12	13
16	17	18	19	20
23	24	25	26	27
30	31			

AVRIL

L	M	M	J	V
		1	2	3
6	7	8	9	10
13	14	15	16	17
20	21	22	23	24
27	28	29	30	

MAI

L	M	M	J	V
				1
4	5	6	7	8
11	12	13	14	15
18	19	20	21	22
25	26	27	28	29

JUIN

L	M	M	J	V
1	2	3	4	5
8	9	10	11	12
15	16	17	18	19
22	23	24	25	26
29	30			

JUILLET

L	M	M	J	V
		1	2	3
6	7	8	9	10
13	14	15	16	17
20	21	22	23	24
27	28	29	30	31

AOÛT

L	M	M	J	V
3	4	5	6	7
10	11	12	13	14
17	18	19	20	21
24	25	26	27	28
31				

SEPTEMBRE

L	M	M	J	V
	1	2	3	4
7	8	9	10	11
14	15	16	17	18
21	22	23	24	25
28	29	30		

OCTOBRE

L	M	M	J	V
			1	2
5	6	7	8	9
12	13	14	15	16
19	20	21	22	23
26	27	28	29	30

NOVEMBRE

L	M	M	J	V
2	3	4	5	6
9	10	11	12	13
16	17	18	19	20
23	24	25	26	27
30				

DÉCEMBRE

L	M	M	J	V
	1	2	3	4
7	8	9	10	11
14	15	16	17	18
21	22	23	24	25
28	29	30	31	

MRC de Charlevoix

mrccharlevoix.ca • 418 435-2639, poste 6012 • gmr@mrccharlevoix.ca •  MRC de Charlevoix



Belle à voir! Belle à vivre!

AVIS : TRAVAUX PUBLICS

La municipalité tient à vous rappeler quelques consignes concernant la cueillette de matières résiduelles.

Afin de maintenir un environnement propre, sécuritaire et fonctionnel pour l'ensemble de la communauté, il est essentiel que les bacs de vidange soient sortis seulement la veille de la collecte et retirés le jour même. Des bacs laissés trop tôt ou trop longtemps encombrant les trottoirs, nuisent à la visibilité, attirent les animaux et compliquent le travail des équipes. En période hivernale, ces impacts s'accroissent: les bacs compliquent les opérations de déneigement, risquent d'être ensevelis ou endommagés et augmentent les risques pour les piétons. Pour ces raisons, le non-respect du règlement peut entraîner l'émission d'un constat d'infraction.

Contraventions

Quiconque contrevient à l'une des dispositions de ce règlement commet une infraction est passible d'une amende minimale de 200 \$ pour une première infraction, si le contrevenant est une personne physique et d'une amende minimale de 400 \$ pour une première infraction, si le contrevenant est une personne morale.

En cas de récidive, les amendes minimales sont doublées.

Dans tous les cas, les frais de la poursuite sont en sus. Si une infraction se continue, elle constitue jour par jour une infraction distincte.

Avis à tous:

À l'occasion, il peut arriver que la collecte des matières résiduelles soit retardée. Dans ce cas, vous pouvez laisser vos bacs au bord du chemin jusqu'à ce que la collecte soit effectuée. Dans cette situation, aucun avis ne vous sera envoyé.



Aux membres de la FADOQ, Nous vous souhaitons un joyeux anniversaire!

SEPTEMBRE

Victor Bouchard	4
Germain Bouchard	5
Sylvie Tremblay	6
Aline Archambault	12
Carmelle Lavoie	20
Édouard Simard	27

OCTOBRE

Raymonde Racine	7
Jean Bouchard	10
Camille Tremblay	10
Micheline Simard	15
Céline Simard	26



Retour du baseball poche, tous les mercredis
dès le 23 septembre.

Retour de la Viactive,
tous les vendredis dès
le 23 octobre.



ÉVÉNEMENTS

SEPTEMBRE 2026							www.calendrier.best
LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE	
	1	2	3	4	5 Fête des récoltes Fête des Riverains	6	
7 Date de tombé CCU Fête du travail bureau fermé	8 Séance du conseil	9	10	11 Dek hockey	12 Dek hockey	13 Dek hockey	
14	15	16 Versement de taxes	17	18 Dek hockey	19 Dek hockey	20 Dek hockey	
21 Marche vers le futur Yoga	22	23 Baseball poche	24	25 Dek hockey	26 Dek hockey	27 Dek hockey	
28 Marche vers le futur Yoga	29 Cours danse en ligne	30 Baseball poche					

Pour tous les détails des activités > [PETITERIVIERE.COM](https://www.petitriveriere.com)



Belle à voir! Belle à vivre!

ÉVÉNEMENTS

OCTOBRE 2026

www.calendrier.best

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
			1	2	3	4
5 Élection provincial Yoga	6 Cours danse en ligne	7 Baseball poche	8	9 Date de tombé CCU	10	11
12 Yoga	13 Séance du conseil	14 Baseball poche	15	16	17	18
19 Yoga Marche vers le futur	20 Cours danse en ligne	21 Baseball poche	22	23 Viactive	24	25
26 Yoga Marche vers le futur	27 Cours danse en ligne	28 Baseball poche	29	30 Viactive	31 Halloween	

Pour tous les détails des activités > PETITERIVIERE.COM



Belle à voir! Belle à vivre!

ÉVÉNEMENTS

Retour en image sur la fête des Riverains et des nouveaux arrivants et la fête des récoltes

Quel plaisir de revenir sur cette belle édition de la Fête des Riverains et des nouveaux arrivants en collaboration avec la Coopérative l'Affluent! Malgré une météo un peu incertaine, vous avez été nombreux à venir profiter de la journée et à participer aux différentes activités.

Du tournoi de volleyball au spectacle pour les enfants, en passant par les rencontres, le marché et les moments partagés en famille, l'ambiance était au rendez-vous!

Un grand merci à toutes les personnes présentes, aux participants et à tous ceux et celles qui ont contribué à faire de cette journée une réussite. Mission accomplie pour une autre belle édition!

On vous laisse revivre quelques-uns de ces beaux moments à travers les photos d' Alain Blanchette Photographie. Merci d'avoir été des nôtres et à l'an prochain!



FESTIVITÉS DE L'ANGUILLE

Une tradition bien vivante sera de retour cet automne à Petite-Rivière-Saint-François!

Les 51es Festivités de l'Anguille se tiendront les vendredi 13 et samedi 14 novembre 2026 à la salle municipale. Ce rendez-vous automnal rassemble année après année la communauté autour d'une tradition intimement liée à l'histoire de Petite-Rivière : la pêche à l'anguille.

Une programmation pour toute la famille est en préparation. Activités, rencontres et festivités viendront une fois de plus faire vivre cette tradition dans une ambiance chaleureuse et rassembleuse.

Restez à l'affût! La programmation complète sera dévoilée prochainement !

Vous souhaitez vous impliquer? Les personnes intéressées à contribuer aux Festivités comme bénévoles ou comme partenaires sont invitées à communiquer avec Robert Dugas, responsable et coordonnateur des loisirs.

Information et implication :

Robert Dugas

418 760-1050, poste 6194

rdugas@petiteriviere.com



CONSEIL MUNICIPAL



Serge Bilodeau, maire
sbilodeau@petiteriviere.com



Robert Lavoie, siège no 1
rlavoie@petiteriviere.com



Catherine Coulombe, siège no 2
ccoulombe@petiteriviere.com



Viviane De Bock, siège no 3
vdebock@petiteriviere.com



Israël Bouchard, siège no 4
ibouchard@petiteriviere.com



Jacques Bouchard, siège no 5
jbouchard@petiteriviere.com



Léopold Bouchard, siège no 6
lbouchard@petiteriviere.com

RÉSUMÉ DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 8 SEPTEMBRE 2026

Chères citoyennes, chers citoyens,

Votre conseil municipal est heureux de vous présenter les faits saillants de la séance ordinaire du 8 septembre 2026. Ce mois-ci a été marqué par le lancement de projets structurants pour le logement et les infrastructures, la modernisation des services d'urgence, la préparation hivernale ainsi que l'embellissement de nos espaces publics et communautaires. Voici les grandes priorités retenues pour notre collectivité :

Gouvernance, administration et grands projets

- Agrandissement du bâtiment multifonctionnel : À la suite de la réalisation des plans et devis avec, le conseil a autorisé le lancement de l'appel d'offres public sur le SEAO.
- Projet Signature « Pour mieux habiter nos milieux de vie » (Place de l'étoile) : Bonification de l'entente avec la MRC de Charlevoix, portant l'aide financière (financée à 100 %) à 40 688,25 \$.
- Finances municipales (Règlement n° 446) : Approbation des modalités d'émission d'un emprunt par billets de 194 000 \$ effectif le 21 septembre 2026, échelonné sur 5 ans.

Sécurité publique et Travaux publics

- Service de sécurité incendie : Refonte réglementaire (Projet de règlement n° 790) : Avis de motion et dépôt du projet de règlement modernisant et consolidant les règles de prévention et de combat des incendies (abrogeant le règlement n° 629 et ses amendements). Il précise notamment la facturation en cas de fausses alarmes répétées (plus d'une fois par 12 mois) et met à jour la grille tarifaire des interventions, des équipements et du personnel.



CONSEIL MUNICIPAL

RÉSUMÉ DE LA SÉANCE ORDINAIRE 8 SEPTEMBRE 2026 (SUITE)

- Maillard : Entente exceptionnelle pour le déneigement du chemin privé durant la saison 2026-2027 au coût de 9 800 \$, montant entièrement pris en charge par les propriétaires desservis, sans frais pour l'ensemble des contribuables.
- Pérennisation du conteneur à déchets au Fief : À la suite du succès du projet pilote, le conseil a autorisé l'achat d'un conteneur permanent au coût de 2 826,27 \$ (plutôt que la location annuelle), assurant un retour sur investissement rapide tout en maintenant le service de levée annuelle.

Loisirs, vie communautaire et environnement

- Contrôle des odeurs aux bassins d'eaux usées : Acquisition et installation d'un diffuseur écologique Air-Sent (10 350 \$ + taxes), une solution québécoise 100 % biodégradable à base d'huiles essentielles et sans eau, visant à neutraliser les odeurs à la source dans le système de ventilation pour le confort du voisinage.
- Parc Gabrielle-Roy – Kiosque d'accueil : Octroi du contrat pour la construction du kiosque à l'entreprise Habitation Shoc, plus bas soumissionnaire conforme, pour un montant de 129 400 \$ (plus taxes).
- Festivités de l'anguille 2026 : Confirmation du retour de cette grande fête rassembleuse avec l'octroi d'une enveloppe de 27 750 \$ pour l'organisation complète de l'événement.
- Soutien communautaire et culturel : Contribution financière de 2 000 \$ dédiée aux spectacles gratuits pour la population lors du Tournoi de Dek Hockey 2026, et soutien au Chœur Polyphonique de Charlevoix (brunch-bénéfice au Domaine Forget) ainsi qu'au souper-bénéfice du FRIL.

Urbanisme et aménagement du territoire

- Programme d'incitatifs à la construction résidentielle (Projet de règlement n° 791) : Avis de motion déposé en vue d'établir un nouveau programme municipal d'aide financière pour encourager la construction résidentielle neuve sur l'ensemble du territoire, applicable aux projets et permis délivrés dès le 1^{er} janvier 2027.
- Plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA): Approbation des dossiers PIIA au 2, rue Bergeron et au 6, chemin des Goélettes.

Un mot sur nos chantiers : optimisation des ressources et priorités de fin de saison

Avec l'effervescence des beaux jours, plusieurs chantiers d'envergure se déroulent simultanément sur notre territoire. Afin de maximiser l'efficacité de notre équipe des travaux publics avant l'arrivée de l'hiver et de respecter les exigences strictes liées aux programmes d'aide financière et subventions obtenus, la Municipalité doit concentrer ses efforts sur les projets assortis d'échéanciers serrés.

D'ici la fin de l'année, les interventions prioritaires cibleront :

- L'aménagement du parc Gabrielle-Roy ;
- La phase 1 du parc des Riverains;
- L'aménagement du nouveau terrain de pickleball;
- La réfection de la piste cyclable (secteur de la Coop de l'Affluent) ;

Nous remercions les citoyennes et citoyens pour leur compréhension alors que nos équipes s'affairent à concrétiser les différents projets.

« Note : Ce texte est une vulgarisation des décisions du conseil. Les résumés sont fournis à titre informatif. Pour consulter les textes officiels et complets, veuillez vous référer aux règlements et procès-verbaux disponibles sur le site internet de la municipalité. »



Belle à voir! Belle à vivre!

**À Petite-Rivière,
on se respecte !**

CODE DE BONNE CONDUITE

En résidence permanente ou en location touristique



RESPECTEZ VOTRE VOISINAGE ET ÉVITEZ LE BRUIT DÉMESURÉ

Tout bruit excessif est interdit en tout temps. Soyez attentif à la tranquillité des résidents et autres visiteurs en évitant les nuisances sonores.



FEUX D'ARTIFICE INTERDITS

Les feux d'artifice ou pétards sont interdits en tout temps.



FEUX EXTÉRIEURS ET INTÉRIEURS

Soyez raisonnable dans les quantités de bois à brûler et utilisez un pare-étincelles. Prenez la peine d'éteindre efficacement et en profondeur votre feu extérieur.



DÉCHETS : PROPRETÉ DE L'ENVIRONNEMENT

En tout respect pour la nature et votre voisinage, les déchets doivent être déposés dans la poubelle.



RESPECTEZ LE CODE DE LA ROUTE

En voiture, ralentissez pour la sécurité des piétons et évitez de générer de la poussière sur les rues non-pavées. Stationnez dans les endroits prévus à cette fin.

MERCI

POUR VOTRE COOPÉRATION !



Apprenez-en plus et **adhérez au code**
en vous rendant au **petiteriviere.com**



**PETITE-RIVIÈRE
SAINT-FRANÇOIS**



Belle à voir! Belle à vivre!